



Les réprouvés de maître Mô

SI LES AVOCATS PORTENT LA ROBE COMME UNE SECONDE PEAU, ceux qu'ils défendent font parfois l'effet d'avoir été introduits dans un bal costumé, un cérémonial mal ajusté à leur misère et à leur solitude. Il ratait leur silhouette, abaisse leur regard, les fait paraître plus isolés encore. Tout est trop grand, trop abscons. Trop bavard. Aussi sont-ils parfois absents à eux-mêmes, des humains à la dérive. Jean-Yves Moyart, avocat pénaliste au barreau de Lille, dit « maître Mô », était leur conseil et, souvent, leur unique soutien dans leur confrontation avec la justice. « *Lui, ce qu'il aimait par-dessus tout, c'était défendre ceux qui jouaient leur vie, littéralement*, écrivent trois de ses meilleurs amis dans la préface du *Livre de maître Mô*. *Juste avant qu'ils ne s'effondrent, dans un ultime geste, ils tendaient la main vers cet avocat et lui confiaient tout afin qu'il les défende. Et non seulement maître Mô le faisait, mais il le faisait avec talent.* »

C'est avec un semblable talent pour l'écrit qu'il fit jadis leur portrait dans un blog tenu à partir de 2008. Un recueil de ses textes en résulte, trois ans plus tard, publié à La Table ronde, sous le titre *Au guet-apens. Chroniques de la justice pénale ordinaire*, épuisé depuis lors. Augmenté de quelques inédits, en voici donc la réédition, qui paraît quelques mois après la mort de l'auteur, survenue le 20 février, à 53 ans. Seul le cancer semblait capable d'abattre ce généreux géant qui s'investissait corps et âme dans chaque dossier, qu'il s'agisse d'un féminicide ou d'un vol de chaussettes.

Jean-Yves Moyart narre vingt histoires de « réprouvés », comme il nommait celles et ceux dont il avait croisé la route, ou plutôt la trajectoire brisée. Ensemble, ils avaient cheminé jusqu'au procès, au tribunal correctionnel ou en cour d'assises. C'étaient des marginaux, des SDF, un cadre supérieur tombé en dépression, un jeune couple exploité par un marchand de sommeil; des victimes ou des bourreaux, tel cet individu au physique de Frankenstein qui en avait asservi un autre pendant deux mois, le torturant tous les jours. A l'énoncé des blessures infligées, trois jurés défaillirent et durent être remplacés.

Jean-Yves Moyart était un homme de droit mêlé par la justesse et la tendresse. En dix ans, ce professionnel pas avare d'humour ni d'autodérision, comme en témoigne le récit de sa chute dans le prétoire lors de sa toute première plaidoirie, avait réussi à fédérer une communauté bienveillante de 70 000 abonnés sur Twitter.

Les droits audiovisuels du *Livre de maître Mô* viennent d'être achetés par Daniel Auteuil. A suivre, donc. ■ **MACHA SÉRY**

► **Le Livre de maître Mô**, de Jean-Yves Moyart,
Les Arènes, 372 p., 20 €, numérique 14 €.